



INSCRIPTION 2024-2025
ADHÉSION-MEMBRE (mai 24 à mai 25)
DONS (année fiscale 2024)
No enregistrement 75415 8145 RR0001

NOM (lettres moulées)

COURRIEL

Toutes les communications se font par courriel; aucun envoi postal

ADRESSE ORFORD

No et rue

Ville

Code Postal

Téléphone

ADRESSE PERMANENTE (SI DIFFÉRENTE, pour fins de reçus)

No et rue

Ville

Code Postal

Téléphone

AUTRES MEMBRES À INSCRIRE À LA MÊME ADRESSE (conjoint, enfants majeurs)

NOM	COURRIEL	REÇU (cochez si à partager)

Merci de préciser à quelle(s) personne(s) doivent être faits le(s) reçu(s) aux fins d'impôt. Si ça n'est pas précisé, le reçu sera émis au nom du membre en entête.

Les amis, enfants ou donateurs non-membres qui veulent faire un don doivent remplir un formulaire distinct.

FRAIS

	Nb d'adhésions membre x 30\$	
	Don pour projets	
	Total admissible à un reçu fiscal	
	Don pour ensemencement	
	Grand total à payer	

Non admissible à un reçu fiscal

Instructions de paiement en page 2

MODES DE PAIEMENT :

Par virement **INTERAC** avec le service de votre institution, à l'adresse suivante arc dl@hotmail.com, mot de passe ('réponse à la question') doit être **ARCDL**. Transmettre par courriel le formulaire rempli à : arc dl@hotmail.com

Nous proposerons bientôt le « dépôt direct Interac » qui ne nécessitera pas de mot de passe, pas de « réponse à la question ». Les fonds seront automatiquement déposés dans le compte bancaire de l'ARCDL. Cela signifie pour les administrateurs de l'ARCDL moins de manipulations qui pourraient occasionner des erreurs ou des délais.

Par virement bancaire avec le service **AccèsD** de Caisses Desjardins. Transmettre le formulaire rempli par courriel à : arc dl@hotmail.com

Argent comptant ou chèque fait à l'ordre de l'**Association des riverains de la Chaîne des Lacs**; remettre l'argent ou le chèque à un membre du C.A., ou postez votre chèque (pas d'argent comptant par la poste) à : **ARCDL, 121 chemin des Littorelles, Orford, Qc, J1X 6N7**. Joindre à votre envoi le formulaire dûment rempli.